

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE

EXERCICE 2018

1. ACTIVITE ET RESULTATS

1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

- **Une brève description de l'activité au cours du dernier exercice :**

Depuis quelques années, on assiste à une mutation du secteur des assurances dans le monde. Il a connu un accroissement de la concurrence, une transformation des modèles de distribution, une digitalisation accrue de la relation avec les clients, une conformité réglementaire de plus en plus exigée, une multiplication des services associés et une pression à la libéralisation.

Sur le plan national, le secteur des assurances reste dominé, par l'assurance des véhicules. Ces contraintes structurelles ont entraîné un faible taux de pénétration dans l'économie de 2,2% en 2017 contre un taux moyen mondial proche de 6,5% et une faible densité évaluée à 182,5 dinars par habitant en 2017 contre une moyenne mondiale plus de 1500 dinars par habitant (environ 650 dollars en 2017). Presque la moitié de cette prime d'assurance est consacrée à l'assurance automobile et environ 16% est réservée à l'assurance vie dont une bonne proportion est liée à l'activité des crédits bancaires aux particuliers.

L'assurance vie en Tunisie demeure peu développée par rapport à la moyenne mondiale. Cette faiblesse est due à l'importance du sentiment de solidarité entre les membres des familles en général et au fort comportement altruiste des enfants envers leurs parents.

Malgré cette faiblesse, la part de l'assurance vie est sans cesse en amélioration, enregistrant une croissance moyenne de plus que 17% durant les cinq dernières années.

L'année 2018 a été caractérisée par plusieurs évolutions réglementaires qui ont touché principalement les domaines suivants :

- La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme :
Règlement du Comité Général des Assurances n°2018-01 du 02 mars 2018 portant les mesures de vigilance relatives à la lutte contre le financement du

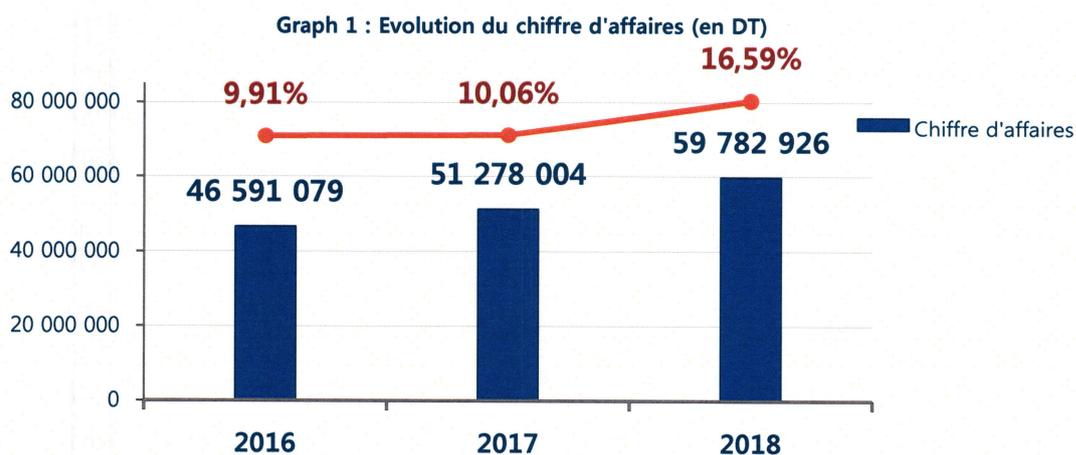
terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive et la répression du blanchiment d'argent et son annexe d'amendement du 02 avril 2018.

- Décret gouvernemental n°2018-01 du 4 janvier 2018, portant sur les procédures de mise en œuvre des résolutions prises par les instances onusiennes compétentes liées à la répression du financement du terrorisme.
- La gouvernance des entreprises d'assurances et ce par la promulgation d'un règlement n°2018-02 du 2 avril 2018 relatif aux obligations d'information pour les désignations au niveau des organes d'administration et de direction ainsi que des fonctions de contrôle dans les entreprises d'assurance ;
- L'organisation du domaine d'intervention des actuaires et des techniques actuarielles à travers la promulgation du règlement n°2018-03 du 11 juillet 2018.
- La fiscalité de l'assurance Vie par la réduction de la durée effective du contrat de 10 à 8 ans pour bénéficier des avantages fiscaux.
- Les conditions d'intervention, les modalités de fonctionnement et les modes de financement du fonds de garantie des assurés : une contribution de 3 dinars sur les contrats d'assurance vie et capitalisation a été instauré par le décret gouvernemental n°2018-1050 du 17 décembre 2018.
- la mise en place d'une convention de collaboration entre les banques et les sociétés d'assurances en matière de couverture des prêts.

Maghrebvia vie société spécialisée en assurance sur la Vie et la capitalisation a continué au cours de l'exercice 2018 d'appliquer sa stratégie de développement ayant pour objectif principal la génération d'une croissance durable et rentable.

Le chiffre d'affaires de la compagnie a atteint 59.782.926 DT contre 51.278.004 DT en 2017, enregistrant une progression de **16,59%** contre 10,06% une année auparavant.

Ainsi, la compagnie a atteint son objectif de chiffre d'affaires pour l'année 2018, fixé à 56.750.000 DT, soit un taux de réalisation de 105,34%.



Le résultat net de la compagnie enregistre, au 31 décembre 2018, une augmentation de 12,21% pour s'établir à 8.220.835 DT contre 7.326.279 DT l'année précédente.

Les fonds propres avant affectation du résultat s'établissent à 50.195.165 DT contre 43.962.273 DT en 2017, en augmentation de 14,18%. Le résultat net sur fonds propres est de 16,38% contre 16,66% l'année précédente.

- **Indication des activités soumises à des statuts fiscaux spécifiques ou des règles publiques particulières dont la modification aurait un impact significatif.)**

Néant

- **La situation et les performances de la société au cours du dernier exercice :**

La compagnie a clôturé l'année 2018 avec un chiffre d'affaires de **59.782.926 DT**, soit une progression de **16,59%** par rapport à l'exercice précédent qui avait enregistré un montant de 51.278.004 DT.

Le total des provisions techniques qui représente l'engagement de la société à l'égard de ses assurés a augmenté de **30.982.703 DT**, soit une augmentation de **13,37%**, pour s'établir à **262.790.272 DT** contre 231.807.569 DT une année auparavant.

Le montant total des éléments d'actifs admis en représentation de nos engagements techniques a atteint **294.049.899 DT** contre 260.545.839 DT au 31 Décembre 2017(+**33.504.060 DT**), en hausse de **12,86%**.

Ainsi et en application des dispositions réglementaires, le taux de couverture des provisions techniques s'établit à **111,90%** contre 112,40% au 31 Décembre 2017.

- **Une description des principaux risques auxquels la société est confrontée** Rien à signaler

- **Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées**

→ **Difficultés rencontrées**

- Environnement économique, financier et politique instable.
- Dégradation du pouvoir d'achat du consommateur Tunisien (Taux d'inflation autour de 7,5% au 31 décembre 2018) ;
- Absence de culture d'assurance vie.

- Evolution négative de la réglementation sociale
- Renforcement des alliances stratégiques et exclusives de nos concurrents avec des banques et des groupes importants.

→ **Progrès réalisés**

- En chiffre :
 - Croissance du chiffre d'affaires de 16,59%
 - Augmentation des fonds propre de la société de 14,18%
 - La compagnie a mis à la disposition de ses commerciaux une application mobile qui gère les offres des produits et la gestion de ses prospects ;
 - Mise en ligne d'un nouveau site web qui permet aux internautes une navigation facile sur les smartphones et tablettes et qui permet de réaliser en lignes des offres de certains de nos produits.
- Description des objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence**

Maghreb Vie occupe la 3^{ème} place du secteur de l'assurance vie en 2017 et la 2^{ème} place des compagnies spécialisées en assurance vie avec une part de 11,36% dans le chiffre d'affaires total du marché de l'assurance vie.

Le plan de développement de la compagnie mis en œuvre par la compagnie a pour objectif de générer une croissance durable et rentable dans un environnement changeant et de plus en plus concurrentiel. Il s'appuie sur nos points forts et place nos clients et leurs besoins au cœur de notre activité.

Pour se distinguer de la concurrence et consolider sa position dans le marché, la compagnie a veillé en 2018 sur :

- La satisfaction de ses clients et l'accompagnement constant avec un service de qualité ;
- La mise en place d'un nouveau système d'information performant ;
- La transformation digitale de la compagnie ;

Ainsi, la compagnie a atteint son objectif de chiffre d'affaires pour l'année 2018, avec un taux de réalisation de 105,34%.

- Les résultats de l'activité et son évolution

Le bénéfice net a atteint **8.220.835** dinars au 31 décembre 2018, en progression de **12,21%** par rapport au résultat net 2017.

Les fonds propres de la compagnie ont augmenté de **14,18%**, passant de 43.962.273 DT à **50.195.165 DT** au 31 décembre 2018.

1.2 L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

EN DT

Année	2014	2015	2017	2018	2019
Chiffre d'Affaires	40 189 269	42 390 615	46 591 079	51 278 004	59 782 926
Provisions Techniques	166 833 181	183 779 585	206 498 474	231 807 569	262 790 272
Fonds Propres	26 909 147	31 875 022	36 628 033	43 962 273	50 195 165
Résultat net de l'exercice	6 941 648	5 859 974	6 745 175	7 326 279	8 220 835
Résultat /CA	17,27%	13,82%	14,48%	14,29%	13,75%

(*)Provisoires/Avant Affectation du Résultat

1.3 Les indicateurs spécifiques par secteur :

- Primes émises et acceptées : 59.782.926 dinars
- Cessions et rétrocessions : -1.880.237 dinars
- Sinistres payés : 15.865.153 dinars
- Produits des placements : 17.942.534 dinars
- Charges de placements : 3.075.170 dinars
- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat : 2.047.638 dinars
- Plus values non réalisées sur placements : 513.722 dinars
- Moins values non réalisées sur placements : 1.325 dinars
- Autres produits techniques : 434 dinars
- Frais d'exploitation : 12.929.325 dinars
- Autres charges techniques : 913.819 dinars

- Placements :

TITRES EMIS PAR L'ETAT	11.7510.527 DINARS
EMPRUNTS ET OBLIGATIONS	68.161.312 DINARS
TERRAIN ET CONSTRUCTION	15.041.060 DINARS
PARTS ET ACTIONS DANS LES OPCVM	22.409.160 DINARS
ACTIONS COTEES	9.580.518 DINARS
ACTIONS ET TITRES NON COTEES	4.261.905 DINARS
PLACEMENTS A COURT ET MOYEN TERME	42.300.000 DINARS

- Placements représentant des provisions techniques afférentes aux contras en Unités de compte : 10.634.654 dinars
- Part des réassureurs dans les provisions techniques : 754.819 dinars
- Créances et autres éléments d'actifs : 30.992.121 dinars
- Dettes et autres passifs : 11.863.406 dinars.
- Effectif : 67 salariés.

1.4 Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi :

Pas d'événement spécifique à signaler.

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Les défis et les projets de 2018 restent d'actualité en 2019, nous continuons à développer notre chiffre d'affaires à deux chiffres, à renforcer nos provisions techniques qui représentent un gage de solidité financière de la compagnie et nos fonds propres.

La compagnie continuera aussi la mise en œuvre de sa politique commercial Multi-canal, sa politique marketing centrée sur la satisfaction client et la mise en place d'un nouveau système d'information performant.

Le secteur des assurances est l'un des secteurs clés de l'économie tunisienne et dispose d'énorme potentiel. A cet égard, une révision est en cours du Code des Assurances dans l'objectif de garantir un meilleur encadrement de l'activité, parmi les réformes réglementaires entamées:

- ✓ L'amélioration de la gouvernance des entreprises d'assurance
- ✓ La poursuite de la réforme en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- ✓ L'organisation de la mission de l'actuaire (règlement n°2018-03 du 11/07/2018)
- ✓ Application des nouveaux taux de provisionnement des créances conformément au règlement du CGA du 29/03/2017 pour les bilans clôturés en 2018.

1.6 Activité en matière de recherche et développement

La Société a poursuivi en 2018 sa politique de développement de sa gamme de produit en l'enrichissant par de nouveaux produits et service via la technologie mobile.

Un premier module de l'application (Reis on line) qui permet le filtrage des clients par rapport aux listes des sanctions, en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, a été déployé et mis en production au cours de l'année 2018.

1.7 Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers :

La présentation de certaines rubriques des états financiers de l'exercice 2017 a été retraitée pour des raisons de comparabilité. Ces rubriques sont indiquées au niveau des notes aux états financiers.

2. PARTICIPATION

2.1 L'activité de la société dont on assure le contrôle :

- Investissement à capital risque, activité de notre filiale « MAGHREBIA FINANCIERE SICAR ».

3. ACTIONNARIAT

3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Nombre d'actions et des droits de vote (*)	% du capital et des droits de vote
ASSURANCES MAGHREBIA S.A	1 441 686	72,084%
UNION FINANCIERE HOLDING	407 866	20,394%
AUTRES ACTIONNAIRES	150 448	7,522%

(*) au 19 /04 /2019

3.2 Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

Les conditions d'accès à l'assemblée générale sont fixées par l'**article 26 des statuts** de la société dans son **alinéa 2**« Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire ou de prendre part aux votes par correspondance dans les conditions légales et réglementaires.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires » ; et dans son **alinéa 4**« Dans les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote des dispositions légales »

3.3 Le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération

Rien à signaler

4. ORGANES D'ADMISTRATION ET DE DIRECTION

4.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration :

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration sont prévues par l'article 13 des statuts de la société : «les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale constitutive ou ordinaire pour un mandat d'une durée maximum de trois années. Tout membre sortant est rééligible. L'assemblée générale peut en toute circonstance révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement même si cette révocation ne figurait pas à l'ordre du jour. Les sociétés qui font partie du conseil d'administration doivent, lors de leur nomination désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son propre nom... »

4.2 Rôle de chaque organe d'administration et de direction :

- **Le rôle du conseil d'administration : article 15 des statuts de la société :** « le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et prendre toutes décisions relatives à tous actes d'administration et de disposition. Le conseil exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social...»
- **Le rôle du président du conseil : article 16 des statuts de la société :** « le président propose l'ordre du jour du conseil, le convoque, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtés par le conseil.»
- **Le rôle de la direction générale : selon l'article 17 des statuts de la société,** le directeur général de la société assume la direction générale de la société, représente la société dans ses rapports avec les tiers, il est, sous réserves des limitations légales, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Toutefois à titre de règlement intérieur, le conseil d'administration, et sans que cette limitation, puisse être opposée aux tiers, le conseil d'administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs...

4.3 Comités spéciaux et rôle de chaque comité :

- Conformément à l'article 25 des statuts de la société : la société a **un comité permanent d'audit** composé de trois membres désignés par le conseil d'administration parmi ses membres. Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes. »

- **Le comité de gestion des risques** : comprend trois membres au moins désignés parmi les membres du conseil d'administration. Le comité de gestion des risques a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et la surveillance des risques et au respect des politiques arrêtées en la matière.

- **Le comité des nominations et des rémunérations** : comprend trois membres au moins désignés parmi les membres du conseil d'administration. Le comité des nominations et des rémunérations a pour principale mission de formuler des propositions au conseil d'administration portant notamment sur la politique de nomination et de rémunération de la société, le suivi et la mise à jour de cette politique, la politique de remplacement des dirigeants particulièrement les plans de succession des dirigeants ainsi que la politique de gestion des conflits d'intérêts.

Le Comité examine également les propositions relatives à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du conseil d'administration et des comités.

5. LE TITRE EN BOURSE

5.1 L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale :

La société n'est pas cotée en bourse.

5.2 Déroulement des opérations de rachat et des effets que cette opération a engendrés :

Rien à signaler

6. AFFECTATION DE RESULTAT :

6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions constituent les bénéfices ou les pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices de chaque exercice majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs, il est tout d'abord prélevé -5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social.

-la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

- les réserves statutaires

Le reliquat constitue le bénéfice distribuable. Sur ce bénéfice distribuable, il est prélevé toute somme que l'assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant.

Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital selon les modalités fixées par l'Assemblée générale.

6.2 Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Annexe12 au règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne

	Capital	Réserve légale	Réserve pour réinvest exonérés		Réserves facultatives		Primes liées au capital	Autres réserves	Résultat reportés	résultat de l'exercice	Total
			En franchise de la RAS	Soumises à la RAS	En franchise de la RAS	Soumises à la RAS					
Soldes au 31/12/2015 Avant affectation	10 000 000	1 000 000	3 152 032	2 377 000	4 214 591	4 350 000	731 961	1 075 553	13 911	5 859 974	32 775 022
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 13-05-2016		0		2 200 000		3 600 000		55 000	4 974	-5 859 974	0
Dividendes distribués					-900 000						-900 000
Soldes au 31/12/2015 Après affectation	10 000 000	1 000 000	3 152 032	4 577 000	3 314 591	7 950 000	731 961	1 130 553	18 885	0	31 875 022
Augmentation du capital par incorporation des réserves	10 000 000		-980 000			-7 469 154	-731 961	-800 000	-18 885		0
Résultats de l'exercice 2016										6 745 175	6 745 175
+/-Variation Réserves Fonds social								7 836			7 836
Soldes au 31/12/2016 Avant affectation	20 000 000	1 000 000	2 172 032	4 577 000	3 314 591	480 846	0	338 389	0	6 745 175	38 628 033
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 19-05-2017		337 259		2 550 000		3 800 000		55 000	2 917	-6 745 175	0
Dividendes distribués					-2 000 000						-2 000 000
Soldes au 31/12/2016 Après affectation	20 000 000	1 337 259	2 172 032	7 127 000	1 314 591	4 280 846	0	393 389	2 917		36 628 033
Augmentation de capital par incorporation des réserves											
Résultats de l'exercice 2017										7 326 279	7 326 279
+/-Variation Réserves Fonds social								7 961			7 961
Soldes au 31/12/2017 Avant affectation	20 000 000	1 337 259	2 172 032	7 127 000	1 314 591	4 280 846	0	401 350	2 917	7 326 279	43 962 273
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/06/2018		366 460		1 500 000		3 380 000		80 000	-180	-5 326 279	
Dividendes distribués										-2 000 000	-2 000 000
Soldes au 31/12/2017 Après affectation	20 000 000	1 703 719	2 172 032	8 627 000	1 314 591	7 660 846	0	481 350	2 736	0	41 962 273
Résultats de l'exercice 2018										8 220 835	8 220 835
+/-Variation Réserves Fonds social								12 058			12 058
Soldes au 31/12/2018 Avant affectation	20 000 000	1 703 719	2 172 032	8 627 000	1 314 591	7 660 846	0	493 407	2 736	8 220 835	50 195 165

7. CONTROLE DES COMPTES :

7.1 Le cas échéant, rapport du comité permanent d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire au compte.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 juin 2018 a constaté l'expiration au terme de l'exercice 2017 du 3ème mandat du commissaire aux comptes, **M. Makram GUIRAS** conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts des ASSURANCES MAGHREBIA VIE, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer la SOCIETE **FMBZ KPMG TUNISIE** représentée par **M. Moncef BOUSANNOUGA ZAMMOURI** en qualité de commissaire aux comptes de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE pour une durée de trois (3) ans, soit pour les exercices **2018, 2019 et 2020**.

Le commissaire aux comptes de la société Monsieur **Moncef BOUSANNOUGA ZAMMOURI**, certifie la sincérité et la régularité des comptes annuels de la société conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Il vérifie la sincérité des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

Il procède à l'examen du système de contrôle interne et vérifie les conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des valeurs mobilières.

Le commissaire aux comptes établit un rapport dans lequel il rend compte à l'assemblée de l'exécution du mandat qu'elle lui a confié et signale éventuellement les irrégularités et inexactitudes qu'il a relevées.

8. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

8.1 L'intéressement du personnel, la formation et toute autre forme de développement du capital humain :

- **RESSOURCES HUMAINES**

A la fin de 2018, l'effectif total de la compagnie est de **67** salariés.

Le résultat net par employé s'élève à s'élève à **122.699 DT** en 2018.

- **FORMATION**

La formation continue est un axe important de développement du capital humain, raison pour laquelle la compagnie met annuellement un programme de formation qui permet de développer le niveau de compétence de ses collaborateurs.

Pour l'année 2018, 59,7% de l'effectif de la compagnie ont suivi des actions de formation.

De plus, un dispositif d'accompagnement sur les pratiques managériales a été lancé en décembre 2018 et a touché l'ensemble des managers de la compagnie et le socle commun des attitudes et des pratiques.

9. ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la compagnie pour lui permettre de maîtriser les opérations à risques que doit effectuer la compagnie. Grâce à une meilleure maîtrise de nos processus, la compagnie peut atteindre les objectifs que le management s'est fixé. Pour cela nos ressources sont mesurées, dirigées et supervisées de façon à permettre à la compagnie de réaliser ses objectifs.

Conformément à la norme comptable générale et à la norme comptable 27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et de réassurance, ci-après les principales caractéristiques du système de contrôle interne et de gestion des risques de **ASSURANCES MAGHREBIA VIE**.

Les objectifs de notre système de contrôle interne sont :

- a) assurer la réalisation et l'optimisation des opérations et la protection des ressources de l'entreprise,
- b) assurer la conformité aux lois et aux règlements,
- c) garantir la fiabilité des informations produites.

L'environnement de contrôle est caractérisé par la mise en place de procédures permettant la surveillance et le contrôle des risques spécifiques liés à la réalisation et au traitement des opérations d'assurance et de réassurance, et ce en s'assurant notamment de :

- La surveillance des risques techniques
- La surveillance des risques de contrepartie
- La surveillance des risques de liquidité
- La surveillance des risques de taux
- La surveillance des risques de change
- La surveillance des risques liés aux traitements informatisés

Le système de contrôle interne **d'ASSURANCES MAGHREBIA VIE** repose essentiellement sur les impératifs suivants :

- une organisation interne adaptée
- des méthodes et des procédures appropriées

- un personnel de qualité
- des moyens matériels et sûrs de protection
- une maîtrise parfaite des risques

Cette organisation interne adaptée est caractérisée par la mise en place:

- d'un organigramme détaillé de toutes les fonctions de l'entreprise avec une définition précise des tâches et des responsabilités de chacun ;
- d'un système de délégation de pouvoirs au niveau des services centraux, des agences et des succursales ;
- de procédures simples et fiables pour la saisie, le contrôle et l'exploitation des informations ;
- de procédures simples et fiables qui régissent et organisent les relations avec les tiers et notamment les autres assureurs, réassureurs et co-assureurs ainsi que les agents et courtiers;
- d'une structure d'audit interne et d'un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 Bis du Code des Sociétés Commerciales.
- d'une structure de conformité.
- d'une structure de contrôle interne.

- **La structure d'audit interne**

La structure d'audit interne a pour principale mission de procéder à l'examen et l'évaluation du caractère suffisant et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandations pour son amélioration.

Le département audit interne est chargé d'examiner:

- Les risques et les procédures de contrôle de la compagnie d'assurance ;
- La pertinence et l'application de ces procédures par la réalisation d'audits ;
- L'efficacité du contrôle interne nécessaire à l'établissement des comptes de l'entreprise et à la performance opérationnelle en accord avec les obligations légales et les exigences des actionnaires.
- La fiabilité et l'intégrité des informations financières et d'exploitation ;
- Les systèmes mis en place afin de vérifier le respect des normes, plans, procédures, lois et réglementations ;
- Les moyens utilisés pour assurer la protection des actifs et de vérifier leur existence ;
- La façon dont les ressources sont utilisées afin de s'assurer de leur utilisation efficace et sans gaspillage ;
- Les programmes de l'entreprise afin de s'assurer que les réalisations et les résultats sont conformes aux objectifs et prévisions fixés ;

- Les dysfonctionnements, préconiser les actions correctives et assurer le suivi de leur application.

Au cours de l'année 2018 et conformément au plan annuel d'audit tel que approuvé par le comité d'audit, des missions d'audit ont été réalisées, elles ont portées sur différents processus de la compagnie.

- La structure conformité

La direction conformité a pour rôle principal d'identifier, atténuer, surveiller et signaler l'exposition au risque de non conformité de l'organisation.

Au cours de l'année 2018, les actions de la fonction conformité se sont articulées principalement autour des sujets suivants :

- Lutte contre le financement du terrorisme et la répression du blanchiment d'argent : dans le cadre de son engagement de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de l'application des nouvelles dispositions réglementaires, la direction Conformité a procédé à :
 - ✓ La mise à jour périodique de ses procédures ;
 - ✓ La mise à jour de la cartographie des risques de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme ;
 - ✓ La formation du personnel de la compagnie et le réseau de distribution ;
 - ✓ La mise en production de la solution Reis Online qui permet le filtrage des clients par rapport aux listes de sanctions.
- Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) : la compagnie a effectué les mises à jour de son enregistrement et de ses filiales auprès de site de L'IRS et a préparé les pré-requis nécessaires pour se conformer aux obligations de reporting sur les comptes américains dans les délais qui seront fixés dans la convention FATCA non encore signée.

- La structure gestion des risques

L'année 2018 a été marquée par l'approbation de la charte du comité de gestion des risques. Un programme d'activité pour la mise en place des dispositifs de gestion des risques au sein de la compagnie a été élaboré et validé par le comité.

Des travaux d'analyse détaillée des processus de gestion ont été entamés durant l'année 2018 et ont donné lieu à l'élaboration des premières cartographies des risques opérationnels et par conséquent à l'identification des contrôles à mettre en place.

- **La structure de contrôle interne**

La structure contrôle interne s'assure de la formalisation de tout les processus interne de la compagnie et veille au bon respect et fonctionnement des processus internes de la société et à la fiabilité des informations comptables et financières.

Les enjeux du dispositif de contrôle interne sont les suivants:

- Assurer la protection et la sauvegarde des actifs ;
- Favoriser l'amélioration des performances ;
- Fiabiliser le déroulement des processus ;
- Assurer l'application des instructions de la direction générale;
- Assurer le respect des lois et réglementations applicables ;
- Assurer la qualité de l'information et du reporting ;
- Prévenir et maîtriser les risques majeurs.

Au cours de l'année 2018, La structure contrôle interne de la compagnie a eu pour missions l'animation et l'encadrement du contrôle interne et notamment :

- Rédaction et mise à jour de plans de contrôle,
- Mettre en place les instruments de suivi et pilotage des contrôles.
- Formaliser des processus de gestion : rédaction et mise à jour des procédures interne de la société,
- Contrôler la pertinence et l'application de ces procédures par la réalisation d'audits,
- Identifier et préconiser des pistes d'améliorations afin d'optimiser les process,
- Assurer la fiabilité et la conformité des toutes les opérations comptables et financières à la réglementation en vigueur et aux normes,
- Assurer un suivi de l'activité en rédigeant des comptes rendus à la direction générale,
- Contribuez au suivi de la mise en œuvre des recommandations énoncées dans les rapports d'audit interne et d'audit externe.
- Accompagner et informer les équipes sur les évolutions des contrôles,